



Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2017 - 18h00

Délibération N°2017/089

Date de convocation : 19 septembre 2017

Nombre de conseillers en exercice : 74



L'an deux mille dix-sept, le 05 octobre à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Cattenières

Caudry

Caulery

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Le Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (62 titulaires 3 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Brigitte ROLAND BEC

Dominique LAMOURET

Didier BONIFACE

Régine DHOLLANDE

Bernard POULAIN

Martine THUILLEZ

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Jean Louis CAUDRELIER

Laurent COULON

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Francis GOURAUD

Daniel BLAIRON

Véronique NICAISE

Pascal ROELS

Daniel FIEVET

Vincent WAXIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Jean Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Alban BAJODEK

Frédéric BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Liliane RICHOMME

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Jean Marc GOSSART (S)

Karine ELOIR

Annie DORLOT

Isabelle PIERARD

Jeanine TOURAINÉ

Pascal COQUELLE

Didier BLEUSE

Augustine NOIRMAIN

Maurice DEFAUX

Jean-Paul CAILLIEZ

Chantal WAYEMBERGE - MAILLY

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne Sophie MERY - DUEZ

Alain RIQUET

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Gilberte SZOPA (S)

Charles BLANGIS

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Axelle DORERLER

Membre Excusé (1): Jean Félix MACAREZ

Membres Absents (3): Arnaud LORAND, Marc DUFRENNE, Jean - Pierre RICHEZ,

Membres ayant donné procuration (5): Denise LESAGE à Alexandre BASQUIN, Sandrine TRIoux à Agnès BERANGER, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Laurence RIBES à Karine ELOIR, Stéphane JUMEAUX à Maurice DEFAUX

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2017/089 - Objet : Décision Budgétaire Modificative 1/17

Vu la délibération 2017/038 approuvant le budget 2017

Vu la réception tardive des dotations, Vu la mise en place de la DSP

Vu la présentation du suivi budgétaire à fin décembre en commission finances.

Vu la nécessité d'ajuster les crédits (cf.note de présentation)

DEMANDE

Article 1 : sont votés les crédits de fonctionnement suivant :

Chapitre -	Article - Libellé	Dépenses
11	611 Contrats de prestations	-468 000,00
11	60632 Fournitures de petit équipement	-205 786,00
65	6574 Subventions de fonctionnement	-140 000,00
65	6541 Créances admises en non-valeur	20 000,00
67	67441 aux budgets annexes et aux rég	25 000,00
65	65548 Autres contributions	35 000
73	739211 Attributions de compensation	85 000
		- 648 786

chapitre	Article libellé	Recette
70	70631 A caractère sportif	-468 000,00
77	7788 Produits exceptionnels divers	-274 000,00
74	74124 Dotation de base des groupement	-145 836,00
73	73223 Fond ressource communale interco	-70 565,00
73	73112 Cotis valeur ajoutée entrepris	-46 322,00
74	748313 Produit de la DC RTP	-40 576,00
73	73113 Taxe sur surfaces commerciales	-30 416,00
73	73111 Taxes foncières et habitation	-17 257,00
73	73114 Impôts forf sur entreprise réseau	2 459,00
74	74126 Dotation de compensation des g	40 877,00
70	7066 Redevances et droits des servi	46 000,00
74	7488 Autres attributions et participation	110 000,00
74	7471 SUBV.ETAT	118 000,00
74	74835 État - Compensation au titre d	126 850,00
		-648 786

Article 2 : sont votés les crédits d'investissement suivant :

Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
16	1641 Emprunt en euros	+ 40 698	
10	FCTVA		+ 40 698

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 06 octobre 2017 et de la publication

Vu,



Pour expédition conforme
Caudry, le 06 octobre 2017
Le 06 octobre 2017

Le Président,
Maire du CATEAU CAMBRESIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

NOTE DE PRESENTATION

Objet : exercice 2017 – approbation de la décision modificative n°1

Il est proposé par cette décision modificative n°1/17 de modifier les crédits budgétaires comme suit :

	BP 2017	DM1	Total budget 2017
Recettes de fonctionnement	37 168 000	-648 786	36 519 214
Dépenses de fonctionnement	37 168 000	-648 786	36 519 214
Recette d'investissement	9 321 432	40 698	9 362 130
Dépenses d'investissement	9 321 432	40 698	9 362 130

Cette décision modificative prévoit :

Une fermeture de crédit sur la section d'exploitation – 648 786 €

Mise en place de la DSP sur les ENI : -468 000 €

468 0000 € Fermeture des crédits de recettes liée à l'activité des ENI à compter du 7 juillet 2017.

Compensé par la fermeture des crédits de dépenses concernant les contrats de prestation pour 468 000 €

Réception tardive des dotations : - 180 000 €

Suite la réception tardive des dotations il convient d'ajuster les crédits

DGF = - 104 959 €, FPIC -70 565 € compensée par une diminution des fournitures de petit équipement.

Correction des imputations de recette :

Fermeture des produits exceptionnels – 274 000 € reventilé sur des comptes de gestion courants

70 redevance et droits des services + 46 000 €

7488 Autre attribution et participations + 110 000 €

7471 Subvention d'état + 118 000 €

Un abondement comptable de la section d'investissement de 40 698 €

40 698 € crédit supplémentaire pour le remboursement des emprunts non transféré au 01 janvier 2017 au SIAVED